



**DEMANDE D'INSCRIPTION**  
**ANNEE SCOLAIRE 2018/2019**

1<sup>ière</sup> Inscription  Réinscription

NOM de l'élève .....

PRENOM de l'élève .....  F  M

Né(e) le ..... Niveau scolaire 2018/2019.....

Établissement scolaire fréquenté .....

ou Nom de l'employeur .....

<b>Parent 1</b> Nom Prénom : .....	<b>Parent 2</b> Nom Prénom : .....
Date de naissance : .... / .... / .....	Date de naissance: .... / .... / .....
Nom de l'employeur : .....	Nom de l'employeur : .....

Adresse\* .....

Code Postal : ..... Commune .....

\* Fournir un justificatif de domicile (facture EDF, ENGIE, taxe d'habitation ...)

Tél. fixe : ..... Portable Responsable : .....

Adresse e-mail (valide) : .....@.....

Instrument/Discipline choisi (e) : .....
(sous réserve des possibilités d'inscriptions)
OU (en cas de manque de place) .....
Centre d'enseignement de .....

## DEMANDE DE PRET D'INSTRUMENT

ALTO – CLARINETTE -FLUTE TRAVERSIERE – MANDOLINE – SAXOPHONE – TROMPETTE – VIOLON - VIOLONCELLE

Instrument sollicité ..... Joindre un contrat de prêt complété et signé.

1<sup>ère</sup> année 80 € - 2<sup>ème</sup> année 120 €

### MONTANT DE LA COTISATION ANNUELLE (une demande pour chaque élève)

Frais de dossier = ..... (un par famille)

Tarif d'inscription = .....

= .....

Prêt d'instrument = .....

TOTAL DU = .....

### MODALITES DE PAIEMENT (dès réception de l'Avis des Sommes à Payer)

En totalité.

En paiement échelonné le 1<sup>er</sup> versement à l'inscription  
le 2<sup>ème</sup> versement en février 2019  
le 3<sup>ème</sup> versement en mai 2019

**Ne pas envoyer de règlement – Attendre d'avoir reçu l'Avis des sommes à payer**

Joindre : 5 timbres autocollants pour la correspondance courante

Contrat de prêt en cas de location d'instrument

Un justificatif de domicile (facture EDF, ENGIE, taxe d'habitation ...)

### Autorisation d'utilisation d'image

Je soussigné(e), responsable légal, déclare autoriser le CDMAM à photographier ou filmer mon enfant ou moi-même dans le cadre d'une activité de l'enseignement (audition, concert, présentation instrumentale, intervention musicale en milieu scolaire, etc), à reproduire et diffuser ces images sur supports (papier, cd, dvd, site internet de l'établissement). Utilisation de ces images à but non lucratif (le CDM s'engage à ne pas faire commerce des images, elles ne pourront donner lieu à une rémunération des élèves ou des personnels).

Accord

Refus

Fait à : ..... Nom – Prénom du signataire : .....

Signature :

le : .....

## TARIFS FORFAITAIRES (hors frais de dossier)

Année Scolaire 2018/2019

		Commune participante	Commune non participante
<b>TARIF ENFANTS ET ADOS</b>			
A	Eveil musical de 4 à 6 ans Eveil instrumental collectif 5 à 6 ans	195 €	290 €
B	Atelier de pratiques artistiques collectives : djembé, percussions, théâtre, musiques actuelles, musique traditionnelle, chant choral.	230 €	340 €
C	Cursus musical (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> cycle à partir de 7 ans) comprenant : 1 cours d'instrument et 1 cours de pratique collective-culture musicale	325 €	670 €
<b>TARIF ADULTES</b>			
D	Cours instrument	560 €	720 €
E	Atelier de pratiques artistiques collectives : musique traditionnelle, théâtre, djembé, cordes	340 €	360 €
F	Atelier de pratiques vocales collectives	150 €	150 €

**Frais de dossier** : 30 € par famille.

**Réduction enfants** pour l'année en cours à partir de 2 enfants d'une même famille : 2<sup>ème</sup> inscription - 10%, 3<sup>ème</sup> inscription - 20%, etc ... Le pourcentage s'applique dans l'ordre d'arrivée des dossiers hors frais de dossier et hors prêt d'instrument.

Les élèves ayant suivi le cursus musical du C.D.M.A.M. (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycle), en respectant le règlement relatif aux enseignements, continuent à leur majorité de bénéficier du tarif cursus musical C.

**Tarif étudiant** : 70% du tarif adulte [sur justificatif].

En cas de dérogation de cours de pratique collective-culture musicale, le montant de la cotisation (tarif C) reste dû dans sa totalité.

## CONDITIONS GENERALES DE PAIEMENTS

Applicables pour l'année scolaire 2018/2019\*

### ATTENTION

Pour effectuer vos règlements, vous devez avoir reçu un *Avis des sommes à payer* par la Paierie Départementale. N'envoyez aucun règlement au Conservatoire Départemental de Musique.

(Vous aurez la possibilité notamment de payer en ligne 24H/24H dans des conditions de sécurité optimales).

### Annulation d'inscription

Pour toute annulation d'inscription après le 31 octobre 2018, la cotisation sera due en totalité sauf cas particuliers : déménagement, raison médicale, perte d'emploi sur justificatif officiel.

*\* Seules les familles à jour des cotisations des années précédentes sont autorisées à présenter une demande d'inscription pour la nouvelle année scolaire.*

## COMMUNES CENTRES

Breil-sur-Roya, Carros, Clans, Coursegoules, Gilette, Guillaumes, Isola, Lantosque, Puget-Théniens, Roquebillière, Roquestéron, Tourrette-Levens, Saint-Cézaire-sur-Siagne, Saint-Etienne de Tinée, Saint-Martin Vésubie, Saint-Sauveur-sur-Tinée, Saint-Vallier-de-Thiery, Sospel, Tende, Andon-Thorenc, Valberg, Valdeblore, Villars-sur-var

CONSERVATOIRE DEPARTEMENTAL DE MUSIQUE DES ALPES-MARITIMES

Nice Leader – Bât. Ariane - 66 Route de Grenoble - 06200 NICE

Tél : 04 93 83 60 40

e.mail : [edmam@orange.fr](mailto:edmam@orange.fr)

site : [www.edm06.fr](http://www.edm06.fr)